

Tome 71

fascicule 2

Février 2002

ISSN 0366-1326

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : P. BERTHET

Quelques réflexions sur le Bulletin de la Société Linnéenne de Lyon

Alain Dubois

Laboratoire des Reptiles et Amphibiens,
Muséum National d'Histoire Naturelle,
25 rue Cuvier, 75005 Paris

Je suis très attaché à la Société Linnéenne de Lyon (SSL), dont je suis membre depuis 1967. J'y étais entré parrainé par Jean ROSTAND, et ce fut la première société scientifique dont je fus membre. Mon premier article scientifique, portant sur les grenouilles du Forez, est paru dans son *Bulletin* en 1968, et depuis j'ai publié près de 20 articles dans ce journal, dont certains relativement importants. Depuis plus de 30 ans, je reçois ce *Bulletin* avec plaisir, et c'est avec intérêt que j'ai appris que la SLL envisageait de faire évoluer celui-ci. Les réflexions que je vous livre à cet égard sont celles d'un membre n'habitant pas la région lyonnaise, et dont le lien principal avec la SLL s'effectue à travers ce journal.

Une évolution du *Bulletin* est-elle souhaitable ? Ce dernier a une image très stable, inchangée depuis des décennies : il est toujours difficile de changer quelque chose qui a une image si forte, et des réticences sont prévisibles surtout parmi les plus anciens membres. Mais il me semble qu'une évolution est rendue nécessaire et même souhaitable par l'évolution des publications scientifiques en biologie, zoologie, botanique et sciences de la terre lors des dernières décennies. Cette évolution s'est manifestée notamment par une tendance à la séparation de deux grandes catégories de périodiques : les « publications de rang A » qui seules sont prises en compte lors de l'«évaluation» du travail des étudiants, des doctorants, des chercheurs et enseignants-chercheurs, des laboratoires et équipes de recherche, et toutes les autres publications, quelles que soient leurs caractéristiques. Bien entendu, cette dichotomie a un grand impact sur le fonctionnement même de la science. Le fait de publier ou non dans les périodiques dits « de rang A » (ou même, plus de récemment encore, « de rang A+ ») a des conséquences directes sur les *carrières* et sur les *conditions de travail* des personnels (budgets et postes attribués aux laboratoires et aux équipes pour effectuer leurs recherches). Le critère principal retenu par les « instances d'évaluation de la recherche », notamment dans notre pays, est l'inclusion des périodiques dans des bases de données internationales, telles que les *Current Contents*, et la « valeur » de ces périodiques, celle-ci étant « mesurée » par les « facteurs d'impact » que ces bases de données attribuent aux journaux, et par voie de conséquence aux articles, auteurs et équipes. En ce qui concerne toutes les autres publications, quel que soit leur contenu, elles ne sont pas prises en compte par les « facteurs d'impact » puisqu'elles ne sont pas couvertes par ces bases de données, et par voie de conséquence celles-ci auront peu de chance d'être prises en compte positivement dans l'évaluation des travaux des chercheurs et équipes. Après quelques dizaines d'années de fonctionnement de plus en plus mécanique de ce système, celui-ci a des conséquences importantes au niveau de la vie des périodiques scientifiques, les étudiants, chercheurs et équipes ayant de plus en plus tendance à délaisser les journaux non répertoriés aux *Current Contents*.

Parallèlement, le rôle des sociétés savantes a beaucoup évolué aux cours de ce siècle. Il y a un siècle, tout zoologiste, botaniste ou géologue était membre actif de plusieurs sociétés savantes. Ces sociétés avaient des réunions mensuelles très courues, où étaient présentés et débattus les articles avant leur publication dans les bulletins de ces associations. Au cours de ce siècle, la participation à ces réunions a progressivement décliné, si bien que celles-ci ont finalement disparu dans beaucoup de sociétés savantes. Ces dernières vivaient surtout grâce à leurs membres, aux cotisations de ceux-ci et à leurs présences aux réunions. Tout ceci a beaucoup diminué, et tout particulièrement de la part des jeunes chercheurs, dont beaucoup se sentent de moins en moins concernés par la vie des associations et ne sont plus abonnés individuellement à leurs publications. Ces jeunes chercheurs se préoccupent avant tout de publier dans les « revues de rang A » utiles pour leur carrière, dont un grand nombre sont anglo-saxonnes. En conséquence, beaucoup de sociétés et périodiques non anglo-saxons, et singulièrement français, sont en fort déclin. Beaucoup vont de plus en plus mal, comme on peut en juger par la diminution du nombre et de la qualité des articles publiés par ces

journaux, et par le déclin de leur qualité de production. Récemment, certains périodiques français ou francophones de longue tradition ont été contraints à cesser leur publication, comme en témoignent les cas dramatiques de *L'Année biologique* ou des *Annales de Sciences Naturelles*, autrefois prestigieuse revue, et qui de surcroît avait « la chance » d'être indexée aux *Current Contents* : le fait que cette « place » pour un périodique français dans le club très fermé des périodiques répertoriés dans cette base de données ait été perdue témoigne d'erreurs graves de jugement et de stratégie, sinon de ses responsables, du moins de la communauté scientifique française qui n'a pas su valoriser cet acquis.

Dans cette situation, quelles sont les revues qui « marchent » encore ? Elles sont de plusieurs types. Il y a tout d'abord les revues liées à des éditeurs commerciaux puissants : celles-ci, qui ont les moyens financiers de s'en assurer, sont souvent indexées aux *Current Contents* et disposent ainsi d'un « facteur d'impact ». Il y a ensuite certaines revues très spécialisées, consacrées par exemple à un groupe zoologique ou botanique particulier, et pour lesquelles il existe un public très ciblé. Il y a enfin les revues qui s'appuient sur des sociétés de naturalistes vivantes, qui offrent à leurs membres, en dehors des bulletins, des *activités* telles que des sorties naturalistes, des conférences, des projections, ou encore des *projets* scientifiques (p. ex., inventaires floristiques ou faunistiques) ou en matière d'actions de protection de la nature. La SLL, société vivante à solide implantation régionale, me semble se situer dans ce dernier cas de figure.

Un tel soutien des membres actifs à l'association, devenu relativement rare de nos jours pour les sociétés savantes dans le domaine des sciences naturelles, est considérable et ne doit pas être gaspillé. Ce soutien est une garantie de vie et de santé pour la société et son bulletin. Il est probable que, parmi les nombreux membres actuels de la SLL, certains ne sont pas très intéressés par le Bulletin et se passeraient éventuellement de celui-ci, demandant surtout à l'association un cadre pour des rencontres et des activités, notamment des sorties de terrain. Toutefois il est certain que rendre l'abonnement au *Bulletin* indépendant de la cotisation à la société serait un moyen sûr de tuer le *Bulletin*.

Il me semble que le *Bulletin* de la SLL joue trois rôles distincts : 1) celui d'un bulletin mensuel de liaison entre les membres de la société pour annoncer les activités, sorties, réunions, etc. ; 2) celui d'un bulletin scientifique permettant la publication d'articles portant sur la faune, la flore, la géologie régionales (région Rhône-Alpes principalement, et un peu les régions avoisinantes) ; 3) celui d'un journal scientifique pour la publication d'articles d'intérêt plus général.

Ces trois types de contenus ont une fonction différente et les trois sont, à mon avis, justifiés. Mon point de vue est qu'il faudrait maintenir ces trois types de contenus, mais peut être en en faisant clairement des *sections* différentes du même *Bulletin*. Il s'agirait non pas de subdiviser ce dernier en plusieurs publications indépendantes, car alors le risque serait grand que chaque section n'attire plus qu'une partie seulement des membres de la SLL comme abonnés, mais de compter sur la *solidarité* de tous les membres pour le maintien de l'ensemble des aspects du *Bulletin* actuel, avec sa diversité et sa richesse.

En ce qui concerne les deux premières de ces « sections », il me semble qu'elles doivent être maintenues sans modification majeure : 1) il me paraît important de conserver au Bulletin sa fonction de bulletin de liaison entre membres d'une association naturaliste régionale vivante, annonçant les réunions, sorties, activités ; pour cela, le maintien d'une parution mensuelle est important ; 2) il me paraît également justifié de maintenir une section d'articles portant sur l'histoire naturelle régionale du Lyonnais, de la région Rhône-Alpes et des régions avoisinantes.

En revanche, je formulerai quelques propositions concernant la troisième partie ou section du *Bulletin*, celle des articles à portée plus générale. Actuellement cette partie est plus ou moins présente selon les numéros, très diversifiée dans son contenu, sans véritable axe éditorial propre : elle ne possède pas une *image* très identifiable pour la communauté scientifique nationale et internationale.

Ma proposition est de reconsidérer cette partie du *Bulletin* en fonction de trois objectifs : 1) moderniser son image et attirer des lecteurs et auteurs nouveaux, dont des jeunes, et donc augmenter la diffusion du *Bulletin* et le nombre de membres de la SLL, tout en prenant garde à ne pas éloigner les membres plus anciens ; 2) ouvrir le *Bulletin* à des auteurs (et donc des membres de la société) étrangers, éventuellement non francophones ; 3) susciter un changement d'image du

Bulletin vis-à-vis de certains responsables de la recherche scientifique française, de manière à ce que certains jeunes chercheurs n'hésitent pas à y publier.

Pour aller vers ces trois objectifs, je sou mets à votre réflexion six propositions.

Titre

Le titre actuel du *Bulletin* est clair (« Société Linnéenne ») mais d'aspect régional (« de Lyon »). Il existe d'autres sociétés linnéennes dans le monde et en France. Celle de Londres publie deux journaux (*Biological Journal of the Linnaean Society*, *Zoological Journal of the Linnaean Society*) très cotés internationalement (figurant dans les *Current Contents* et bénéficiant d'excellents « facteurs d'impact ») : donc on peut se dire « linnéen » sans crainte que ce terme, « en soi », n'agisse en épouvantail en donnant une image « ancienne » ou « ringarde ».

Notons par ailleurs que les éditeurs du *Current Contents*, dans un éditorial datant d'il y a quelques années, recommandaient fortement à tous les périodiques scientifiques d'adopter des titres brefs, si possible en un seul mot, titres citables intégralement sans risque de confusion : en effet, pour tous les titres en plusieurs mots, ils sont souvent cités de manière abrégée, et ce éventuellement de manière variable et parfois inexacte. Ainsi le *Bulletin* de la SLL peut être cité sous son titre intégral ou sous un titre abrégé comme *Bull. mens. Soc. linn. Lyon* ou *Bull. soc. linn Lyon*, deux abréviations qui n'apparaîtront pas à la même place dans un classement alphabétique et risquent de ne pas apparaître équivalentes dans le cadre de recherche de références par un système informatisé. Un certain nombre de journaux scientifiques ont suivi cette recommandation lors des dernières décennies : pour n'en prendre qu'un exemple, le *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle, Zoologie*, dont le titre était toujours difficile à citer, est récemment devenu *Zoosystema*.

Pour les deux raisons qui précèdent, je préconise un changement de titre du *Bulletin* et l'adoption d'un titre en un seul mot, pour lequel je propose *Linnaeana*, titre latin clair, sans connotation régionale ou même nationale, et qui s'avère ne pas être préoccupé à l'échelle mondiale. Tous les « Linnéens » de France et même du monde pourraient se reconnaître dans un tel titre, y compris les membres des autres sociétés linnéennes de France, qui pour l'instant ne disposent pas de bulletins scientifiques vivants comparables à la SLL.

Langue

L'ouverture de cette section du *Bulletin* à d'autres grandes langues internationales attirerait sans nul doute à la SLL d'autres auteurs du monde entier. Avant tout une telle ouverture devrait se faire à la langue anglaise, à laquelle il pourrait être indiqué d'adjoindre l'espagnol, langue écrite dans la majeure partie de l'Amérique-du-Sud, où existent encore de grandes potentialités en matière de taxinomie descriptive (voir ci-dessous) et une nette pénurie de périodiques scientifiques. Bien entendu, l'ouverture du *Bulletin* à des deux langues exigerait de pouvoir s'appuyer sur des rédacteurs les maîtrisant bien.

Comité de rédaction

Afin d'assurer la qualité du journal et de son image nationale et internationale, il serait souhaitable que cette section du *Bulletin* dispose d'un comité de rédaction composé de spécialistes reconnus au niveau international. Une telle instance permettrait d'éviter l'image de bulletin « réservé aux membres » ou éventuellement aux collègues ou aux « copains », avec d'éventuels « passe-droits » permettant de publier des articles médiocres, image qui reste attachée à un certain nombre de bulletins scientifiques, et notamment naturalistes, régionaux ou même nationaux. Elle constituerait une garantie de qualité indispensable pour une éventuelle prise en compte du *Bulletin*, à moyen terme, par les « instances d'évaluation de la recherche » de notre pays et d'autres pays, notamment européens.

Une telle évolution exige certaines précautions. A mon avis, il faudrait éviter de tomber dans le piège des lecteurs agressifs et de la censure des articles « à l'américaine ». Les rédacteurs de beaucoup de revues diverses de haut niveau, notamment mais pas seulement outre Atlantique (les responsables de certaines revues européennes ayant apparemment tendance à croire que cette attitude est une « garantie de qualité » qui doit être singée), envoient aux auteurs des compte rendus de lecture très négatifs, agressifs, parfois insultants. Ils exigent souvent la réduction considérable

de la longueur des articles en imposant un « style télégraphique » fort désagréable à la lecture. Enfin et surtout, ils ont tendance à refuser tout article, toute idée, toute proposition, qui s'éloigne de la « pensée dominante », à un moment donné, dans un domaine scientifique donné : on peut dire sans exagération qu'ils imposent souvent une *pensée unique*, qu'ils pratiquent une véritable *censure* sur le contenu des articles.

A mon avis, s'il serait bon de développer un comité de rédaction pour cette partie du bulletin, il serait important que celui-ci fonctionne « à la française où à l'européenne », avec un respect des auteurs et des opinions. Cela implique la distinction entre ce que Roger Bour et moi-même avons appelé, dans un éditorial du journal *Dumerilia*, les « critiques objectives » et les « critiques subjectives » d'un manuscrit. Les critiques objectives comportent la mise en évidence d'erreurs factuelles (« $2 + 2 = 5$ »), méthodologiques, nomenclaturales (non respect des codes de nomenclatures), etc. Les critiques subjectives relèvent d'opinions différentes, non seulement quant au contenu de l'article, à ses conclusions, etc., mais également quant au plan, au style, à la manière de présenter les informations, etc. Alors que les critiques objectives doivent impérativement être prises en compte par les auteurs pour modifier leur manuscrit, faute de quoi celui-ci ne peut être publié dans la revue, il en va différemment quant aux critiques subjectives : il s'agit de *suggestions* destinées à améliorer l'article *du point de vue du lecteur ou du rédacteur*, mais que l'auteur n'est pas tenu de suivre. N'oublions pas qu'en définitive, malgré tout le système de relecture des articles qui préside désormais à toute publication scientifique, c'est la personne qui *signe* l'article qui en est l'*auteur* (et donc qui en assume la responsabilité scientifique), et non pas les lecteurs, rédacteurs ou éditeurs.

Mon expérience de 20 ans de rédacteur en chef d'un journal international (*Alytes*) m'a démontré qu'il est tout à fait possible de faire fonctionner un journal international avec un comité de rédaction de haut niveau tout en respectant les auteurs et en maintenant une qualité élevée pour les articles, sans copinage mais aussi sans agressivité, ni censure. Une des conditions pour y parvenir est dans un contrôle important de la part du rédacteur en chef ou des rédacteurs quant au respect d'une certaine *déontologie* vis-à-vis des auteurs et des articles.

Une nouvelle proposition

Ainsi que je l'ai déjà mentionné, actuellement le *Bulletin* de la SLL n'offre pas une image très précise quant à la nature des articles scientifiques de portée générale (c'est à dire non locale ou régionale) qui y sont publiés. On y trouve des revues bibliographiques sur des questions, ainsi que des articles de recherche originaux, certains très spécialisés et pointus, mais ceci dans des domaines très divers. Il en résulte que ce bulletin n'est pas associé dans l'esprit des membres de la communauté scientifique française, et encore moins internationale, avec un certain type de recherche et qu'il est perçu par beaucoup comme étant seulement un bulletin d'intérêt local. A mon avis, il pourrait être utile de faire évoluer cette image en *ciblant* plus le contenu de cette troisième partie ou section du *Bulletin*.

Pour ce faire, je crois qu'il faut revenir au sens plein du terme « linnéen », qui fonde l'identité de la SLL et de son *Bulletin*. Carl VON LINNÉ est l'auteur du *Systema Naturae*, dont les éditions successives ont eu pour but d'inventorier, classer et nommer toutes les espèces d'êtres vivants de la planète : c'est l'ouvrage fondateur de la discipline que l'on appelle de nos jours la « taxinomie descriptive » ou « taxinomie alpha ».

Parmi les responsables de la recherche scientifique en France, un certain nombre s'imaginent encore que l'inventaire de la biodiversité de notre planète était une tâche du passé, qui a été réalisée presque en totalité au XIX^e siècle. Or rien n'est plus faux. Selon les diverses estimations, nécessairement imprécises, qui ont pu en être effectuées ces dernières années, de la moitié à un centième seulement des espèces vivantes de notre planète ont été récoltées, étudiées, décrites et nommées par les scientifiques. L'estimation moyenne tourne autour d'un dixième, environ un million et demi d'espèces étant inventoriées sur sans doute plus de dix millions d'espèces actuellement existantes sur le globe. Il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de la simple description des espèces, non seulement chez les invertébrés et dans les pays tropicaux, mais même chez les vertébrés et pour les espèces de nos pays.

Or, parallèlement, se développe actuellement sur notre planète ce qu'on appelle maintenant la « crise de la biodiversité » : l'extinction massive des espèces vivantes sur tous les continents, dans les îles et les océans, comme conséquence directe de l'accroissement de la population humaine et de nos pratiques sur l'ensemble des écosystèmes. Malgré les efforts louables et croissants des « biologistes de la conservation », malgré les lois de protection de la nature, malgré les « réintroductions d'espèces » et les « plans d'action » divers pour la sauvegarde de la biodiversité, il est clair que le XXI^e siècle sera le **siècle des extinctions**, et qu'une proportion importante des espèces vivantes actuelles du globe, peut-être plus de la moitié de celle-ci, vont s'éteindre dans le siècle qui commence.

Ce siècle verra donc se développer un double phénomène : 1) on assistera à une *extinction massive des espèces* ; 2) beaucoup de celles-ci ne seront *pas même encore connues* de l'homme lors de leur extinction. Or chaque espèce peut nous informer sur certains aspects encore inconnus de la vie sur le globe, certains mécanismes de l'évolution, sans parler de nous apporter éventuellement des propriétés, des molécules, etc., utiles à l'homme. Enfin, du point de vue du simple respect de la vie et de la connaissance des organismes qui partagent ou ont partagé la terre avec notre espèce, on peut considérer comme un devoir, sinon, car c'est impossible, de sauver toutes les espèces, mais au moins d'en garder la mémoire, sous forme de spécimens conservés dans des collections pérennes, et de descriptions publiées de leurs principales caractéristiques. Pour quiconque a un réel intérêt pour la vie et pour la diversité de ses manifestations, créées hors de tout contrôle humain lors de l'évolution des espèces, le minimum que puisse faire notre génération et celles qui la suivront est de tout mettre en œuvre pour recueillir ces informations tant qu'il en est encore temps et les transmettre au moins à nos descendants, même s'il nous est impossible d'arrêter actuellement les extinctions dont notre civilisation est la cause.

Il existe donc pour tous les zoologistes et botanistes de notre époque une forte *nécessité d'accélérer l'inventaire* des espèces vivantes du globe. On pourrait croire que devant cette urgence cette priorité est identifiée et reconnue par les responsables de la recherche scientifique française et internationale comme *une des priorités absolues* de la recherche en biologie au XXI^e siècle. Or on en est encore bien loin. Pour beaucoup de responsables de la recherche, la simple identification et description des espèces n'est pas un travail scientifique digne d'intérêt, mais tout au plus une activité technique, qu'on peut laisser aux amateurs et qui n'a pas besoin de postes de biologistes et de budgets. Pour certains de ces responsables, seul compte l'étude des *mécanismes* de l'évolution, qui selon eux pourrait s'effectuer simplement en étudiant certains *modèles*, qui permettraient de dégager des « lois générales » de l'évolution. Pour ceux-là, la diversité des espèces est tout juste un « bruit » sans intérêt, qui ne mérite pas en soi d'être étudié. Plus récemment, le développement, indéniablement très intéressant, des méthodes d'analyse des relations de *parenté* (cladistique), et surtout des méthodes de phylogénie moléculaire, a eu tendance à attirer toute l'attention de ceux qui s'intéressent à la biodiversité. Aux yeux de certains, la phylogénétique doit concentrer tous les efforts des systématiciens du XXI^e siècle, au détriment de l'inventaire et de la description des espèces. En conséquence, l'activité de récolte, étude, description et nomenclature des espèces tend à être rejetée en dehors du champ de la « grande science ».

La plupart des « revues de rang A » actuelles refusent de publier les descriptions de nouveaux taxons, sauf si celles-ci sont assorties d'un « assaisonnement » évolutionniste, cladistique ou biogéographique. Celles-ci se retrouvent renvoyées dans les bulletins de muséums, les revues d'amateurs, etc., et sont complètement dévalorisées : la mention de telles publications dans un « curriculum vitae » d'étudiant ou de chercheur est une manière certaine d'attirer une appréciation négative du travail de cette personne par les « instances d'évaluation de la recherche », par exemple en France par les instances ministérielles ou par celles du CNRS.

Par ailleurs, même quand il arrive que des revues de haut niveau acceptent des descriptions de nouveaux taxons (souvent grâce à la « sauce » qui les accompagne), celles-ci sont souvent publiées avec un grand retard (jusqu'à un ou deux ans). Beaucoup de taxinomistes ne souhaitent pas attendre autant pour publier leurs nouveaux taxons par crainte de perdre la priorité nomenclaturale pour nommer le taxon. Pourtant, étant donné le discrédit qui entoure, notamment auprès des instances d'évaluation de la recherche, l'activité de taxinomie alpha, le droit de « parrainer » et nommer les nouveaux taxons reste souvent le seul « salaire » qu'un chercheur, qu'il soit professionnel ou ama-

teur, peut attendre du travail souvent très lourd et ingrat qui mène à la description de nouveaux taxons.

Il manque complètement de nos jours à l'échelle mondiale une revue de *haut niveau scientifique* publiant rapidement (c'est-à-dire en quelques mois) les nouveaux taxons du monde entier. Ma proposition est justement de développer cette revue, de faire de la troisième section du Bulletin de la SLL cet outil qui manque actuellement à beaucoup de taxinomistes. Je suggère que, dans chaque numéro mensuel du *Bulletin*, figurent un certain nombre de pages consacrées à la description préliminaire de nouveaux taxons, principalement espèces et sous-espèces, mais également parfois nouveaux genres ou taxons plus élevés. Le terme de *préliminaire* doit être pris ici dans le sens de condensé, abrégé, et non pas provisoire ou « conditionnel. Il s'agit de *prendre date* en fournissant les *informations principales* permettant de distinguer le taxon des taxons voisins et d'en établir la validité, laquelle toutefois ne doit pas être discutable (du moins dans l'état actuel des connaissances) - et non pas de fournir une monographie détaillée sur le nouveau taxon, ou la révision complète du taxon supérieur (genre, tribu, famille) auquel celui-ci appartient. Ce travail de révision, de comparaison et d'étude détaillée est lui aussi justifié, mais il pourra faire l'objet de manuscrits plus longs, qui pourront être soumis à des périodiques internationaux réputés et dont la publication pourra être bien plus lente. Ainsi les taxinomistes ne seront plus tiraillés entre la nécessité, pour leur carrière ou pour l'image de leur équipe de recherche, de publier dans certains journaux « reconnus », et le fait que la publication dans ces journaux est souvent très lente et risque de les priver de la « paternité » des nouveaux taxons décrits. Il serait possible de dissocier la prise de date taxinomique et nomenclaturale de la publication détaillée de toutes les informations étayant la création d'un nouveau taxon nominal.

Bien entendu, pour que de telles publications préliminaires aient du poids et ne contribuent pas à nuire à l'image du périodique comme des chercheurs y publiant, il importerait que le *contrôle scientifique* de la qualité des travaux et de la validité des nouveaux taxons soit effectué par des *lecteurs* très compétents quant à la taxinomie des groupes concernés. Ces lecteurs devraient pouvoir évaluer la qualité et la fiabilité des informations fournies et permettant d'étayer la décision taxinomique de création d'un nouveau taxon nominal. Afin de le faire, ils devraient pouvoir être amenés à demander des informations complémentaires aux auteurs des descriptions préliminaires, comme par exemple l'examen d'une thèse inédite, d'un manuscrit de révision taxinomique en cours de rédaction ou soumis pour publication, ou de tous autres documents inédits disponibles. Afin de pouvoir bénéficier du système de publication rapide de nouveaux noms, les auteurs devraient accepter de jouer le jeu et de fournir ces informations à la demande.

Par ailleurs, un contrôle strict devrait être également effectué sur la qualité nomenclaturale du travail, c'est-à-dire sa conformité absolue avec les règles et recommandations des codes de nomenclature actuellement en vigueur. Ceci exigerait la présence au sein du comité de rédaction, à côté de spécialistes des groupes, de spécialistes rompus aux arcanes de la nomenclature.

A mon avis, il ne serait pas souhaitable que chacune de ces descriptions préliminaires occupe un volume trop important dans le Bulletin. Le but devrait être à plus ou moins court terme que cette section apparaisse pour les taxinomistes du monde entier comme un organe permettant la publication très rapide, mais en même temps offrant toutes les garanties de sérieux et de « professionnalisme », de nouveaux taxons nominaux. Afin de limiter le volume de ces notes, et de guider les auteurs comme les lecteurs afin d'éviter des oublis, il pourrait être souhaitable d'imposer un plan standardisé pour de telles notes. Ainsi, pour les nouvelles espèces, on pourrait avoir un canevas du type: nom du taxon, holotype (avec indication précise du numéro et de la collection de dépôt), paratypes, localité-type (avec coordonnées précises), *derivatio nominis*, diagnose du taxon (caractères diagnostiques principaux), description de l'holotype, principales variations au sein du taxon, principales comparaisons avec les taxons les plus proches, remarques diverses. La description de tout nouveau taxon pourrait être limitée à deux pages du *Bulletin* au maximum.

La mise en place d'un tel service pour la communauté scientifique internationale correspondrait à mon avis pleinement à un *besoin* actuel, et pourrait attirer rapidement un grand nombre d'auteurs. Le succès de cette formule serait en grande partie lié au respect de deux impératifs importants: le contrôle strict de la qualité scientifique des travaux publiés et le respect de *délais très brefs* de publication.

Le contrôle strict de la qualité exigerait la mise en place d'un comité de rédaction très professionnel, comportant à la fois des spécialistes des taxons et des experts en nomenclature, et sachant s'appuyer à leur tour sur un réseau plus vaste et plus lâche de lecteurs dans le monde entier, comme le font les rédacteurs de tous les grands périodiques internationaux. En matière de taxinomie animale et végétale, il devrait être possible de constituer assez rapidement une telle équipe performante, en faisant appel à des spécialistes, motivés par le projet, et travaillant dans les grands muséums du monde entier ainsi que dans des universités et autres organismes de recherche où la taxinomie a encore droit de cité (ce qui n'est plus le cas partout, notamment dans notre pays). Contrairement à ce qu'imaginent beaucoup d'« experts » et d'« évaluateurs » de la recherche, dans le domaine de la taxinomie l'évaluation de la qualité des travaux ne peut pas s'appuyer sur les « facteurs d'impact » des périodiques où ces travaux sont publiés, mais on pourrait imaginer d'autres critères pour l'effectuer : par exemple la *longévité* des taxons et des noms nouveaux proposés par un auteur. La qualité de la nouvelle section proposée pour le *Bulletin* pourrait assez vite se mesurer au destin des nouveaux noms proposés : si la plupart d'entre eux devaient se retrouver invalidés pour synonymie ou homonymie dans les dix ans qui suivront leur publication, il est certain que le projet aurait été un échec.

Le deuxième critère important pour la réussite du projet serait le respect d'un calendrier très strict dans le traitement des manuscrits soumis pour publication dans cette section du *Bulletin*. Le *Bulletin* pourrait s'engager à ce que tout manuscrit présentant un nouveau taxon nominal soit *traité intégralement* dans un délai très bref, qui pourrait peut-être être fixé à trois mois après réception du manuscrit : passé ce délai, le manuscrit devrait être soit *refusé* (éventuellement en attente de resoumission après modifications), soit *publié*. Les auteurs ne se retrouveraient pas dans cette situation inconfortable, si souvent expérimentée par de nombreux taxinomistes, consistant à attendre pendant plusieurs trimestres ou même années une décision définitive sur un manuscrit, ou la parution de celui-ci. Il s'agirait là d'utiliser à plein et de valoriser l'un des points forts du *Bulletin* de la SLL, qui a peut-être été un peu négligé jusqu'à présent, à savoir sa publication mensuelle (quasi-moment imposée par ailleurs par sa fonction de bulletin de liaison entre membres de la société) : alors qu'au XIX^e siècle il existait un bon nombre de périodiques mensuels (ou même hebdomadaires, dans lesquels les nouveaux taxons pouvaient être publiés très vite, de nos jours la plupart des périodiques sont trimestriels, ce qui permet beaucoup moins de rapidité dans la publication de nouveaux taxons : tout manuscrit de ce type qui aura « raté », ne serait-ce que d'un jour, la publication dans un numéro d'un tel périodique, devra attendre au moins trois mois de plus pour pouvoir être publié.

Cette nouvelle section du *Bulletin* pourrait être assez lente à démarrer, afin notamment de bien rôder la qualité du travail rédactionnel autour des manuscrits. Mais une fois mis en place, et ayant démontré son sérieux et sa rapidité, cet outil devrait rapidement être perçu par la communauté internationale des taxinomistes comme un service unique au monde, susceptible d'attirer de nombreux auteurs et lecteurs. Associé à une campagne bien menée d'information et de publicité, il pourrait rapidement entraîner un accroissement sensible, sinon considérable, des manuscrits soumis au *Bulletin*. Il serait souhaitable à mon avis de maintenir la règle actuelle de la SLL, selon laquelle seuls les membres à jour de cotisation peuvent publier dans le *Bulletin*. La cotisation à la SLL incluant l'abonnement à son *Bulletin*, est suffisamment modique (notamment comparée aux prix d'abonnements à certains périodiques appartenant à de gros éditeurs privés) pour que cette règle ne constitue pas une barrière infranchissable pour de nombreux auteurs (sauf dans certains pays tropicaux), si bien qu'on pourrait s'attendre, une fois le système bien rôdé et fonctionnel, à ce qu'il attire un nombre élevé de nouveaux membres dans le monde entier et contribue à une diffusion mondiale du *Bulletin*, surtout s'il accepte des articles dans les trois langues mentionnées ci-dessus (français, anglais et espagnol).

Indexation et facteur d'impact

Ainsi que je l'ai rappelé ci-dessus, de nos jours il n'existe point de salut pour les périodiques scientifiques en dehors des bases de données comme les *Current Contents* et des « facteurs d'impact ». Certes, le *Bulletin* de la SLL n'est pas actuellement indexé dans ces bases de données, ni pris en compte dans les calculs de ces indices. Mais il en va de même pour de nombreux autres périodiques consacrés à la publication de travaux de taxinomie descriptive. Toutefois il devrait être pos-

sible de convaincre les responsables de ces bases de données de faire une exception pour ce *Bulletin*. L'argumentation dans ce sens pourrait s'appuyer sur un faisceau d'éléments, dont la plupart ont été évoqués ci-dessus : urgence de l'accentuation de l'inventaire des espèces vivantes du globe, à l'âge des extinctions massives ; nécessité d'un travail professionnel dans ce domaine, avec des rédacteurs compétents en taxinomie et en nomenclature, deux domaines hautement spécialisés de la recherche en biologie ; ancienneté de la SLL et de son *Bulletin* ; titre universel (*Linnaeana* ou autre), où seraient susceptibles de se retrouver les taxinomistes du monde entier. Bien entendu, une telle démarche serait prématurée aujourd'hui et ne pourrait être envisagée qu'après une période de rôdage du système, où celui-ci aurait démontré son efficacité et sa qualité. Mais il pourrait s'agir d'un objectif à se fixer à moyen terme. Il serait alors possible de rappeler aux responsables des *Current Contents* par exemple l'« extinction » récente de certains périodiques français dans le domaine des sciences naturelles, et de revendiquer, pour ainsi dire, la place laissée libre par le départ de ceux-ci.

De la même manière et en parallèle, il pourrait être souhaitable de faire passer les mêmes messages auprès des instances d'« évaluation » de la recherche scientifique en France, afin de tenter de leur faire comprendre l'intérêt et l'importance des travaux de taxinomie descriptive et de prendre en compte les publications dans ce domaine lors de l'évaluation des travaux de recherche : admettons-le, il s'agira peut-être là d'un objectif encore plus difficile et long à atteindre, mais le jeu en vaudrait la chandelle.

Site internet

Une dernière proposition, un peu indépendante mais complémentaire de ce qui précède, serait la création d'un site internet où la SLL rendrait disponible en ligne, instantanément dès leur publication, toutes les descriptions de nouveaux taxons publiées dans cette nouvelle section de son *Bulletin*. Un tel projet serait de nature éventuellement à intéresser certains des membres les plus jeunes de la SLL, qui pourraient même décider de le faire évoluer vers un site internet consacré à la biodiversité, à son inventaire, sa taxinomie et sa nomenclature. Cela pourrait jouer un rôle dans le recrutement de nouveaux membres actifs à la SLL : n'oublions pas que, dans le domaine des disciplines naturalistes comme dans tous les autres, il est important d'attirer et de motiver de nouvelles recrues, notamment parmi les jeunes, car tout domaine d'activité humaine qui n'attire plus les jeunes est voué à l'extinction.

Offres, échanges et demandes

Cède gracieusement, de préférence à un jeune linnéen, la série complète des bulletins de la Société depuis l'année 1951. Prendre contact au 04 72 44 82 23, l'après-midi uniquement.